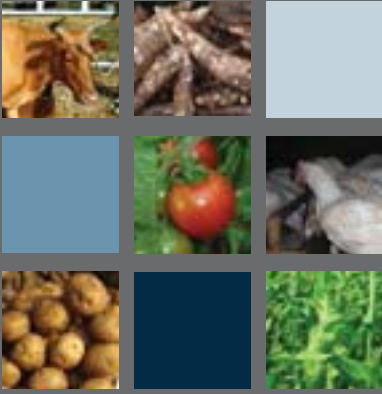


## SOMMAIRE

1. Consultation régionale du programme EPT-2 dans le Bassin du Congo	03
2. Préparatifs du 3ème Recensement général de l'agriculture et de l'élevage	04
3. 5ème Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (Ticad V)	05
4. Les Premières Leçons et Mise en Route du PTBA II du Projet Mangrove du Cameroun	06
5. Améliorer la nutrition à travers l'agriculture (Partie II et fin)	08
6. Mise en œuvre du MRV au Cameroun	10
7. Université d'été d'Afrique Centrale sur les MNV dans les 10 pays d'Afrique centrale	12
8. Etudes sur l'Élevage des poissons en cage au Cameroun	16
9. 6 conseils pour jeûner sans danger pour la santé	17



## EQUIPE DE RÉDACTION:

N° 008 Mars-Juin 2014

### Directeur de publication

Maï Moussa Abari

### Rédacteur en Chef

Abdourahman Zourmba

### Comité de Rédaction

Cleto Ndikumagenge

Felicitas Atanga

Lucienne Puemi

Paulin Zongo

Véronique Francine Banga

Achille Momo

#### Contact:

FAO-CM@fao.org

Tél.: (00237) 22 21 12 42

Cel.: (00237) 77 48 60 09

Web: [www.fao.org](http://www.fao.org)



## Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est un privilège et un grand plaisir pour moi de présenter ce huitième numéro du Bulletin que publie le Bureau de la Représentation de la FAO au Cameroun. Cette édition, à l'instar des précédentes vous fera découvrir les activités mises en œuvre par la Représentation durant la période sous revue. Entre autres événements majeurs, il y a lieu de souligner la visite effectuée au Cameroun par le Sous-directeur General et Représentant régional pour l'Afrique, Monsieur Bukar Tijani depuis sa prise de fonction en fin 2013 aux fins de participer à la réunion du TICAD V ayant regroupé les Ministres africains des Affaires Etrangères et celui du Japon pour apprécier le niveau de mise en œuvre des résolutions prises à Tokyo l'année dernière. Le Représentant régional a mis à profit sa présence à Yaoundé pour rencontrer les Ministres en charge de l'Agriculture et de l'Elevage du Cameroun pour passer en revue l'état de coopération entre la FAO et le Gouvernement du Cameroun tel que consacré par le Cadre de Programmation Pays signé entre les deux parties en Juillet 2013. Monsieur Tijani s'est également entretenu avec le personnel de la Représentation sur les sujets de l'heure notamment les principales réformes en cours au sein de l'Organisation et le staff a beaucoup apprécié cette initiative. Cette édition va également se pencher sur les activités des différents projets en cours ou en voie de clôture qu'il s'agisse du projet MNV qui a organisé l'Université d'été à laquelle ont pris part des participants venus des neuf des dix pays couverts par le projet à l'exception de la République Centrafricaine. Cette activité organisée en collaboration avec nos Collègues de la Représentation de la FAO au Congo, véritable forum du donner et du recevoir a été de l'avis de tous un éclatant succès. Les résultats d'autres projets non moins importants se rapportant notamment au développement de l'aquaculture à travers une initiative pilote porteuse d'espoir, je veux citer l'élevage en cage de poissons et les conclusions de l'atelier de lancement de la deuxième phase du projet régional sur les menaces des pandémies émergentes (EPT2) suite à une évaluation concluante de la première phase du projet vous seront également présentés.



## Consultation régionale du programme EPT-2 dans le Bassin du Congo



La réunion régionale pour la planification stratégique du programme EPT-2 dans le Bassin du Congo a eu lieu à Yaoundé le 19 Juin 2014 au lendemain d'un atelier sur la revue des activités et des résultats du Programme Emerging Pandemic Threats (EPT 1) que la FAO et d'autres partenaires mettent conjointement en œuvre depuis Octobre 2009. Les activités conduites dans le cadre de EPT1 ont contribué cinq années durant à une meilleure prévention et un meilleur contrôle de maladies émergentes et zoonotiques au niveau mondial en général et dans le Bassin du Congo en particulier. Les trois organisations sœurs à savoir la FAO, l'OMS et l'OIE ont contribué à la mise en œuvre du programme EPT1 à travers le projet Identify, l'une des quatre composantes du programme. Au Cameroun, le projet Identify a permis à la FAO d'apporter une assistance au Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET) à travers la fourniture d'équipements et de réactifs de laboratoire, la formation d'experts laboratoires sur des thématiques ciblées (techniques de diagnostic des maladies animales, techniques d'autopsie etc...) et transversale (Assurance Qualité).

La rencontre sur la planification pour la prochaine génération du programme EPT2 dans le Bassin du Congo cofinancée par l'USAID se tient dans un contexte où depuis le début du vingt unième siècle, plus de trois quart de maladies humaines nouvelles, émergentes ou re-émergentes ont été causées par des pathogènes provenant d'animaux ou de produits d'origine animale. Cette tendance devrait au demeurant s'accroître voire s'intensifier dans les prochaines décennies à cause de l'augmentation des interactions entre

les hommes et les animaux du fait de l'augmentation des populations humaines et de l'accroissement de la demande en animaux et produits animaux. Le défi que posent les menaces toujours croissantes de l'apparition de nouveaux pathogènes impose des efforts unifiés afin d'anticiper sur les futures menaces de pandémies avant leur apparition et riposter efficacement le cas échéant. C'est pourquoi la FAO se réjouit de l'opportunité qu'offre cette nouvelle génération de EPT financé par l'USAID. A travers EPT2, l'USAID et les partenaires techniques visent la consolidation des acquis du programme EPT 1 dans les zones où les risques d'apparition et de transmission inter-espèces, d'amplification et de propagation de nouveaux pathogènes virus sont les plus importants. Le programme EPT 2 vise trois objectifs primordiaux en l'occurrence la prévention de l'émergence de nouvelles maladies zoonotiques, la détection précoce de nouvelles menaces et enfin, leur contrôle rapide et efficace. Les résultats de la présente consultation contribueront à finaliser la composante FAO de EPT-2. Cette réunion de Yaounde a enregistré la participation des délégués de la République Démocratique du Congo, la République du Congo, l'Égypte, l'Éthiopie, le Gabon, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda.



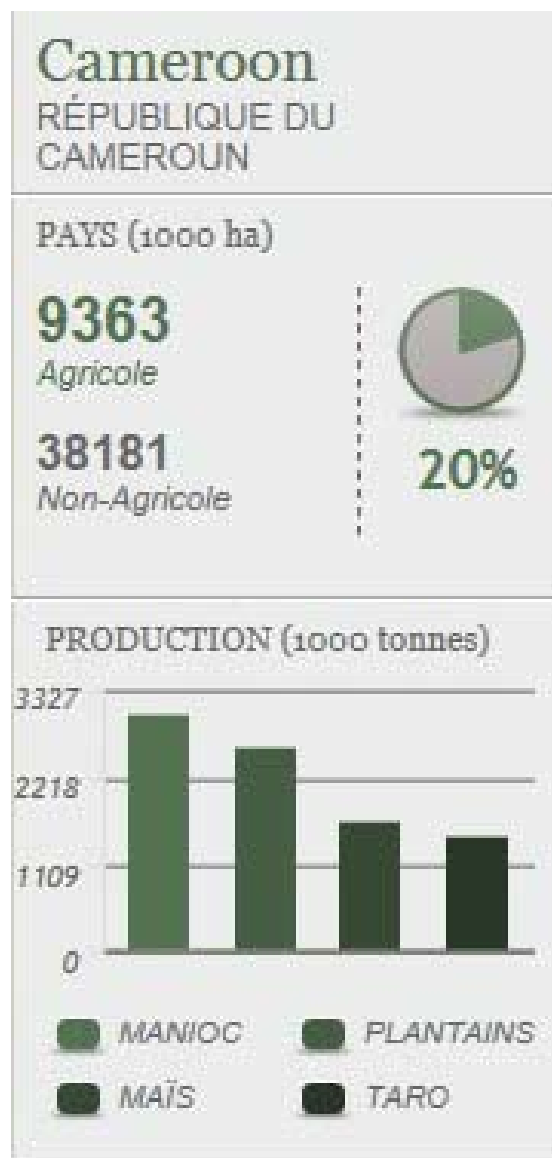
# PRÉPARATIFS DU 3ÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

La coopération entre la FAO et le Cameroun vient de franchir un nouveau palier grâce à un projet d'appui technique au Gouvernement, pour mener à bien les travaux préparatoires du "Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE)". La mise en route du projet a été officialisée le 13 mars 2014 à Yaoundé.

Le projet d'Assistance préparatoire au Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE), d'une durée de deux ans (février 2014 à janvier 2016) a été initié à la suite d'une requête du gouvernement du Cameroun, adressée à la FAO en date du 02 juillet 2013, pour l'assister dans la préparation de son 3e recensement général de l'agriculture et de l'élevage. Dans le cadre du programme de coopération technique, la FAO s'est engagée à accompagner le Ministère dans la réalisation d'une phase préparatoire en prélude au Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage.

Il s'agira notamment de renforcer les capacités techniques et opérationnelles des cadres des services centraux et déconcentrés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) en matière de recensement ; d'élaborer la méthodologie et les programmes de traitement informatique et d'appuyer le traitement informatique, l'analyse et la publication des résultats des modules de base et des données communautaires. Cette phase préparatoire permettra de tester les outils et méthodologies d'enquête à travers une enquête pilote et offrira des opportunités pour des visites d'échanges dans les pays qui ont conduit avec succès leur recensement agricole au profit des cadres impliqués dans cette opération au sein des deux Ministères..

Le dernier recensement de l'agriculture remonte à 1984 tandis que celui de l'élevage date de 1976.



# 5ÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE TOKYO SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (TICAD V)

Monsieur Bukar Tidjani en visite au Cameroun

Faire le bilan provisoire des résultats du plan d'action de Yokohama adopté à la Ticad V tenue en juin 2013, tel était le but de la première conférence ministérielle d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la 5ème conférence internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (Ticad V). C'est Yaoundé, la capitale du Cameroun, qui a abrité les 4 et 5 mai 2014 ces travaux placés sous la présidence de Philemon Yang, Premier Ministre du Cameroun, et Fumio Kishida, ministre Japonais des Affaires Etrangères.

C'est la première fois que l'Afrique centrale abrite une réunion de suivi de la TICAD. Il s'est agi pour le Japon d'échanger sur l'utilisation des 32 milliards de dollars dégagés dans le cadre de la TICAD V.

Plus de cinq cents participants représentant les gouvernements des pays africains et les autres co-organisateur de la Ticad, que sont, le Japon, les Nations Unies, le Programme des Nations unies pour le développement, la Banque Mondiale et la Commission de l'Union Africaine ainsi que les représentants d'organisations internationales (FAO, PAM et FIDA) et régionales, du secteur privé, et des organisations de la société civile, ont pris part à cette importante réunion.

Pour ses organisateurs, l'objectif de la réunion de Yaoundé était de faire le bilan provisoire des résultats du plan d'action de Yokohama adopté à la Ticad V. L'importance de l'agriculture pour l'économie et la sécurité alimentaire ainsi que les questions de renforcement de la participation de la femme dans le processus de développement ont figuré parmi les problèmes abordés à Yaoundé. Les participants ont également travaillé dans le sens d'élaborer un agenda de développement pour la période après 2015.

Le troisième pilier de la matrice est consacrée à l'autonomisation des agriculteurs en tant que principaux acteurs économiques. Monsieur Bukar Tidjani, Assistant Directeur général et Représentant de la FAO pour l'Afrique, a souligné que l'agriculture est le moteur de l'activité économique privée en Afrique, et de loin la principale source d'emplois et de subsistance. C'est la raison pour laquelle ce pilier apparaît comme un objectif clé dans le processus de la Ticad. Parmi les résultats attendus ici, l'atteinte d'un taux de croissance de 6% dans le secteur agricole tel que fixé dans le Programme détaillé de

développement de l'agriculture africaine (Pddaa).

Pour le gouvernement japonais, la rencontre de Yaoundé a été l'occasion de renforcer les relations de coopération avec les pays africains ayant pris part aux assises de la Ticad l'année dernière au Japon.

La Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique est une initiative lancée en 1993 par le gouvernement du Japon pour promouvoir un dialogue politique de haut niveau avec les dirigeants africains et leurs partenaires dans le domaine du développement. 51 pays sur les 54 que compte l'Afrique en sont membres.

En marge de la TICAD V, Mr Bukar Tidjani, Sous-directeur général et Représentant Régional de la FAO pour l'Afrique a eu des entretiens respectivement avec M. ESSIMI MENYE, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural et Dr Taïga, Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales. Ces entretiens ont été l'occasion de passer en revue la coopération entre la FAO et le Gouvernement camerounais tel que consacré par le Cadre de Programmation Pays signé entre les deux parties en Juillet 2013. La fin de cette première visite du Sous-Directeur Général et Représentant Régional de la FAO pour l'Afrique au Cameroun a été marquée par une rencontre avec le personnel de la Représentation de la FAO au Cameroun et une interview accordée à la Télévision Nationale la CRTV.



# SUSTAINABLE COMMUNITY BASED MANAGEMENT AND CONSERVATION OF MANGROVE ECOSYSTEMS IN CAMEROON



## *Les Premières Leçons et Mise en Route du PTBA II du Projet Mangrove du Cameroun*

*Le projet de gestion communautaire et de conservation des*

### ***Gestion du projet***



Le Projet sur les Mangroves du Cameroun « GCP/CMR/030/GFF » s'est doté de son deuxième Plan de Travail et Budget Annuel (2014) le 30 avril 2014 dernier à Douala, Cameroun. Lors de cette réunion les résultats de l'année 2013 ont été validés et certaines activités recadrées par le Comité Technique de Pilotage (CoPil), instance décisionnelle du projet.

Comptant pour l'année 2014 et sur invitation du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED), les réunions de planification et du Comité Technique de Pilotage se sont tenues du 28 au 30 avril dernier, dans la salle de conférence de l'Hôtel MAKEPE PALACE à Douala, au Cameroun. La réunion de planification a regroupé une vingtaine de personnes tandis que la réunion du CoPil en a regroupé une quinzaine. Ainsi, lesdites réunions qui avaient pour objectif d'examiner et d'apprécier les résultats de la première

*écosystèmes de mangroves au Cameroun vise deux objectifs, à savoir : renforcer la conservation de la biodiversité et réduire la dégradation des écosystèmes de la mangrove ; et assurer une durabilité à long terme des moyens de subsistance des communautés locales qui vivent dans et autour des zones de mangroves.*





année du projet (2013) et faire une planification pour la 2<sup>e</sup> année, ont vu la participation des représentants des administrations déconcentrées impliquées dans le projet, des partenaires co-financiers, et des personnes ressources invitées, entre autres.

Les partenaires de mise en œuvre du projet (CamEco, CWCS et OPED) ont présenté tour à tour le bilan des activités menées en année 1, les résultats atteints, le pourcentage de réalisation ainsi que les difficultés rencontrées. Cinq niveaux de difficultés ou leçons ont été identifiées, à savoir :

- Reporting : Absence de canevas pour les rapports de mise en œuvre des Lettres d'Accord
- Coordination : Confusion des rôles
- Suivi : Nombre réduit des missions de suivi, non implication des services déconcentrés du MINEPDED
- Procédures de gestion : Procédures non connues
- Communication/ coordination - Absence de réunions d'échanges

Les procédures générales de gestion des fonds du FEM et de la FAO ont été présentées, afin de combler les lacunes notées au cours de la mise en œuvre 2013 du projet. Le niveau de consommation du budget a également été présenté, faisant état d'un taux d'exécution de plus de 21% à échéance du 20 avril 2014.

Le PTAB 2014 (juin-décembre 2014) consolidé a été validé par le CoPil. Ledit PTAB comprend les composantes suivantes : (1) renforcement politique et institutionnel; (2) intégration de la conservation de la mangrove dans le développement local ; (3) création d'aires protégées de mangroves ; (4) La gestion durable des ressources de la mangrove; et (5) La gestion et le suivi du projet.

par Jean-Hude Moundingo Ekindi (TPO)

email : m\_ekindi@yahoo.fr



## Améliorer la nutrition à travers l'agriculture (Partie II et fin)

### LE PARADOXE CAMEROUNAIS : UN TAUX DE MALNUTRITION CHRONIQUE ELEVE, MALGRE UN POTENTIEL EVIDENT D'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

Par : Paulin ZONGO

Agir au plus vite : la FAO aux côtés du Gouvernement camerounais

Ayant pris la mesure du problème de la malnutrition chronique au Cameroun, la FAO s'est mobilisée dans un premier temps sur les aspects de sensibilisation et de plaidoyer auprès des autorités gouvernementales et des partenaires techniques et financiers exerçant dans le pays. Dans ce cadre, une mission inter-agences composée des conseillers régionaux de la FAO, de l'OMS, du PAM, et de l'UNICEF a séjourné au Cameroun du 8 au 12 avril 2013, dans le but de sensibiliser les décideurs et plaider pour le repositionnement institutionnel et stratégique de la nutrition dans la politique de développement du pays. Au terme de cette mission, un Aide-mémoire avec des recommandations générales et spécifiques a été produit et adressé au Gouvernement. Dans un second temps, avec le concours actif de la FAO, un groupe de travail Nutrition a été mis en place avec les agences du Système des Nations Unies (FAO, OMS, PAM, UNICEF) et certaines ONG opérant dans le secteur de la nutrition, sous le leadership du Gouvernement. L'action soutenue exercée par ce groupe de travail a conduit à l'élaboration d'une feuille de route pour la réduction de la malnutrition chronique au Cameroun. Ce document est actuellement en cours de finalisation avant sa validation par le Gouvernement.

#### Concomitamment, la FAO a suggéré la mise en œuvre des mesures ci-après :

- Intégration des systèmes d'information en sécurité alimentaire et nutritionnelle. Dans le cadre du renforcement des capacités en planification et suivi (axe 3 du DSCE: soutien à la gouvernance et à la gestion stratégique de l'Etat), le MINADER intervient notamment pour «l'appui à la mise en place et au renforcement du système de suivi, alerte et réaction rapide aux crises alimentaires» et à l'appui à la mise en place d'un réseau des statistiques et de données ainsi que pour le suivi des marchés ;
- Identification de points focaux techniques au sein du Ministère (faisant le lien entre agriculture / santé, entre agriculture / éducation); exemple: point focal PDDAA ou coordonnateur du PNSA (ayant participé (i) à l'atelier de renforcement des capacités en nutrition dans le PDDAA, (ii) à la mission inter-agence de repositionnement institutionnel de la nutrition);
- Appui à la diversification de la production tout au long de l'année afin de réduire la saisonnalité de l'insécurité alimentaire avec une emphase sur les cultures à haute valeur nutritionnelle (cultures horticoles et les légumes secs) ;
- Promotion de la consommation humaine de certaines cultures ciblées à haute valeur nutritionnelle (ex: niébé dans le Nord et l'Extrême Nord). Dans le cadre de l'axe stratégique 1 du DSCE (soutien à une croissance forte, durable et inclusive) les activités prioritaires du MINADER consistent à développer les filières végétales à travers:
  - la poursuite de l'appui à la promotion de jardins scolaires dans les écoles et lycées du Cameroun ;
  - l'appui à la production des produits forestiers non ligneux (type Gnetum Africanum) ;
  - l'appui à la transformation des fruits et légumes, du manioc et du cacao par les groupes de femmes (collaboration MINPROFF).
- Communication nutritionnelle (collaboration souhaitée avec le MINEDUB) et diffusion des bonnes pratiques nutritionnelles et culinaires à travers les médias nationaux ;
- Amélioration des méthodes de stockage et de conservation, réduction des pertes post récoltes (collaboration souhaitée avec le MINPROFF) ;
- Renforcement de la collaboration déjà existante avec le MINPROFF en termes de:
  - ▶ Appui aux moyens d'existence des femmes rurales (intrants, formations, etc.) notamment à travers les activités de transformation ;
  - ▶ Formations en techniques de conservation, stockage ;
  - ▶ Education nutritionnelle de ces groupements de femmes ;
  - ▶ Renforcement des activités visant à l'autonomisation des jeunes en agriculture.



- Amélioration de la cohérence politique de soutien à la nutrition telles les politiques sur les prix des aliments et les subventions. Ainsi une analyse conduite sur les échanges transfrontaliers (notamment dans le cadre du PDDAA, ou du PNSA) permettra au MINADER de posséder une base des données concrète afin de prendre des mesures pour la limitation des problèmes de spéculation sur les denrées exportées.

au développement, des instances des Nations unies, des ONG et des acteurs du secteur privé. Au niveau des pays, le mouvement repose sur la mise en place de plateformes intersectorielles et multi acteurs permettant de favoriser la concertation et d'améliorer la coordination des interventions sur le terrain. Les pays membres sont actuellement en cours de finalisation de leurs plans d'actions multisectoriels de lutte contre la malnutrition.

## L'action gouvernementale

L'arsenal gouvernemental en matière de nutrition se résume en une politique de développement de la nutrition dont la révision était prévue en 2013, et un Programme National de Sécurité Alimentaire (Décret 2009/0045/PM du 14 janvier 2009) qui comporte la nutrition comme volet préventif. Cependant, la nutrition n'est pas tenue en compte dans les documents de santé, de protection sociale, de l'eau, d'hygiène et d'assainissement. La nutrition dans toutes ses composantes n'apparaît donc pas encore comme étant une priorité au Cameroun. Les mécanismes de coordination autour de cette problématique sont peut opérationnels, même si en 2008 la création du groupe de travail nutrition a défini le cadre de concertation et offert des outils clairs (Décision 630/D/MINSANTE/SG/DPS/SDAN du 27 août 2008, portant création, organisation et fonctionnement du Groupe de Travail National pour les activités de Nutrition au Cameroun). La crise du Sahel a permis d'améliorer la prise de conscience du problème de la malnutrition aigüe. Désormais un fort plaidoyer reste nécessaire afin d'inclure la nutrition dans les agendas stratégiques des différents secteurs, et de mettre sur pied une approche permettant la réduction, de façon pérenne, de la malnutrition chronique au Cameroun.

Par ailleurs, le Gouvernement est ouvert et collabore avec tous les partenaires au développement impliqués dans la problématique de la malnutrition chronique.



## Le Cameroun adhère au mouvement Scaling Up Nutrition

L'arsenal gouvernemental s'est enrichi en mars 2013 avec l'adhésion du Cameroun au mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) après le REACH. Lancé en 2010, le mouvement SUN réunit aujourd'hui à peu près 45 pays et repose sur un engagement politique de haut niveau dans la lutte contre la malnutrition. Reconnaisant son caractère multidimensionnel, les pays membres s'engagent à accroître la couverture et l'efficacité de leurs programmes nutritionnels et à maximiser le potentiel des autres secteurs, notamment l'agriculture à lutter contre la malnutrition. Au niveau global, le mouvement SUN favorise les échanges d'expériences entre les pays, soutenus dans ce sens par des partenaires

## Mise en œuvre du MRV au Cameroun : les acteurs formés sur les directives du GIEC en matière des inventaires de Gaz à Effet de Serre

Par Achille B. MOMO, Consultant national projet FAO/MNV

Le Cameroun à l'instar des autres pays de la sous région Afrique centrale réunis autour de la COMIFAC, bénéficie depuis 2013 d'un appui de la FAO pour la mise en place de son Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) dans le cadre du mécanisme REDD+. Ces activités sont essentiellement orientées vers la préparation du pays à travers un Plan d'Action qui détaille de façon précise les activités à mettre en place, la sensibilisation et le renforcement des capacités. Le renforcement des capacités concerne notamment les techniques d'analyse des images satellitaires, les techniques des inventaires forestiers nationaux orientés vers les équations allométriques, et des techniques en inventaires de gaz à effet de serre. Concernant justement les inventaires des Gaz à Effet de Serre, le Cameroun, conscient qu'une bonne évaluation de sa situation en matière d'émission/absorption des gaz à effet de serre nécessite une bonne maîtrise des outils mise en place par le

GIEC, ce groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat dont la mission « d'évaluer, sans parti-pris et de façon méthodique, claire et objective, les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique qui sont nécessaires pour mieux comprendre les risques liés au changement climatique d'origine humaine, cerner plus précisément les conséquences possibles de ce changement et envisager d'éventuelles stratégies d'adaptation et d'atténuation », a décidé d'organiser avec l'appui de la FAO, un atelier de sensibilisation et de formation de ses acteurs REDD+ sur les directives du GIEC en matière des inventaires des Gaz à Effet de Serre.

Cet atelier qui s'est déroulé du 28 au 30 mai 2014 à Ebolowa avait pour objectif principal d'initier les membres des groupes thématiques et autres acteurs impliqués dans le processus REDD+ au Cameroun en général et dans la composante MNV en particulier sur les directives du GIEC en matière des inventaires des Gaz à effet de Serre.

Pour s'assurer de la qualité de la formation, trois experts consultants ayant travaillé à l'élaboration des communications nationales du Cameroun à la CCNUCC sur les gaz à effet de serre à M. Blaise Bignom, Mme Hortense Ngono et M. Temothée Kagonbé (Point Focal GIEC du Cameroun avec près de 5 années de participation aux différents travaux du GIEC) ont été retenus pour animer l'atelier. La formation quand à elle a été dispensée en 6 modules théoriques et des séances pratiques.

Les modules théoriques tous orientés vers la REDD+ étaient les suivants :

- a) Module 1 : Le GIEC dans la mise en œuvre de la CCNUCC
- b) Module 2: les Secteurs concernés par les inventaires des gaz à effets et leurs interrelations
- c) Module 3 : Les outils du GIEC utilisés pour les inventaires des gaz à effets de serre
- d) Module 4 : Méthodologie d'inventaire des gaz





à effets de serre : Secteur de l'énergie.

- e) Module 5 : Méthodologie d'inventaire de Gaz à Effet de Serre provenant des secteurs Changement d'Affectation des Terres et Foresterie (CATF)
- f) Module 6 : Méthodologie d'inventaire de Gaz à Effet de Serre provenant du Secteur Agriculture)

La formation pratique quand à elle a consisté à des exercices d'estimation des gaz à effet de serre dans chaque secteur abordé dans la formation théorique, ceci pour permettre aux participants d'améliorer leur compréhension des notions théoriques discutées et aussi de saisir des subtilités très importantes telles que les conversions, les facteurs d'oxydations, les caractéristiques de l'activité pratiquée en agriculture etc. L'objectif visé étant de rendre les participants opérationnels dans la manipulation des concepts et l'application des formules enseignés lors de la phase théorique.

Au terme des travaux le coordonnateur national REDD+ du Cameroun ne s'est pas privé le plaisir, dans son mot de clôture, d'exprimer sa reconnaissance pour le succès de cet atelier. Il a d'une part remercié les consultants pour avoir facilité l'assimilation des connaissances, et d'autre part félicité les participants pour leur assiduité et leur bonne disposition à travailler.

Il est donc à croire que cet atelier donnera une impulsion majeure dans la mise en œuvre du processus REDD+ au Cameroun.

Enfin, il faut dire que, malgré le temps relativement court alloué à cette formation, elle (formation) a tout de même permis de présenter les bases importantes des outils du GIEC pour les inventaires de GES, et permis aussi aux participants d'être initiés aux méthodologies du GIEC basées sur les lignes directrices du GIEC et les bonnes pratiques en matière d'inventaires de gaz à effet de serre. Et comme recommandations, il serait important de voir dans quelle mesure capitaliser les acquis des différents participants en organisant si possible une seconde phase qui permettra de faire asseoir davantage cette méthodologie très déterminante dans la suite du processus REDD+ et surtout pour la partie MNV.

A la fin de l'atelier les modules de formation présentés ont été distribués aux participants comme support technique pour améliorer leur compréhension des IGES et des directives du GIEC.

Cette formation a connu la participation d'une cinquantaine de personnes provenant des départements ministériels, de la société civile, des universités, des partenaires de gouvernement, tous membres des groupes thématiques MNV et acteurs REDD+ au Cameroun.

# Université d'été d'Afrique Centrale sur les systèmes de Surveillance et de MNV dans les 10 pays d'Afrique centrale : Plus de 80 personnes formées et 10 concepts de Projets formulés

Par Cléto Ndikumagenge



Photo 1 : Photo de famille après l'ouverture de l'université d'été

## Une forte participation active des acteurs de la sous-région

Du 1er au 8 juin 2014, la Résidence Hôtelière Elonda à Kintélé (une banlieue de Brazzaville) dans le Département du Pool a accueilli la première session de l'Université d'été sur les Systèmes Nationaux de Surveillance des Forêts (SNSF) et de Mesure, Notification et Vérification (MNV) dans le cadre de la REDD+. Les représentants de tous les pays membres de la COMIFAC y étaient invités à savoir : le BURUNDI, le CAMEROUN, le CONGO, le CONGO DEMOCRATIQUE, le GABON, la GUINEE EQUATORIALE, le RWANDA, le SAO TOME et PRINCIPE et le TCHAD, excepté la République centrafricaine qui n'a pas pu faire le déplacement. Plus de 82 participants y ont pris part avec plus de 30% de femmes. Cette université était organisée par la FAO, la COMIFAC et le Ministère de l'Economie Forestière et du développement Durable. Chaque participant a reçu un certificat de participation signé par la COMIFAC et la FAO

## Des sujets de formation choisis en fonction des besoins des acteurs

Les organisateurs avaient choisi les sujets pertinents en fonction des besoins des acteurs déjà identifiés dans les domaines suivants : une meilleure compréhension des notions de

déforestation et de dégradation, la partage des connaissances sur les outils de gouvernance utilisées déjà en république démocratique du Congo, le concept de REDD+ et son évolution lors des négociations internationales sur le climat et REDD+ et les différents systèmes de surveillance et de MNV en élaboration dans les pays de la COMIFAC. Les participants ont également été éduqués sur les défis et les opportunités pour la mesure de carbone, les différents outils de surveillance dans le bassin de Congo. Ils ont enfin partagé leurs connaissances au cours d'un marché des idées sur les Projets Pilotes en cours de mise en œuvre dans le Bassin du Congo. Au total treize (13) sessions ont été développées, quarante quatre (44) communications faites et neuf (9) idées de projets correspondant aux pays présents et aux réseaux représentés.

Ces sujets étaient dispensés par une dizaine de personnes ressources choisies pour leur compétence et leur expérience dans les différents domaines.

Lier la théorie à la pratique : capitaliser le savoir-faire congolais en matière d'inventaire forestier pour une meilleure estimation des stocks du carbone.

Le Centre national des inventaires et



d'Aménagement forestier (CNIAF) a partagé son approche méthodologique pour mener l'Inventaire forestier national (l'IFN) et les placettes permanentes, les principales leçons apprises et les difficultés rencontrées. L'approche méthodologique adoptée a porté sur la prise en compte du dispositif permanent de sondage, du niveau de collecte des données biophysiques et socioéconomiques, de la maille du dispositif, de la forme et de la taille des placettes de l'unité d'échantillonnage (UE) et de la localisation et de l'orientation des placettes dans l'UE. Les principales leçons apprises sont entre autres basées sur le fait que (i) le Congo dispose désormais d'un dispositif permanent d'inventaire forestier national, (ii) il est possible de combiner les observations des forêts et des zones non forestières ainsi que les relevés biophysiques et socioéconomiques, (iii) l'IFN devient un générateur de formation et de recyclage d'un vivier des forestiers, (iv) l'IFN est un outil puissant qui contribue à l'affectation des terres, une super-architecture pour surveiller le contenu de la forêt et les facteurs de son changement et (v) l'IFN contribue à la quantification du carbone biologique forestier séquestré ou émis par la dégradation des forêts et la déforestation et est un dispositif performant, répliquable et facile à mettre en place.

Une décente de le terrain dans la localité d'Ignié située à 45 km de Brazzaville a été effectuée. Les activités sur ce site se sont déroulées en deux phases, à savoir une phase collective et une phase de travail en groupes.



Lors de la phase collective les participants ont eu droit aux informations portant entre autres sur l'historique de la plantation forestière, la superficie, le test des espèces suivi de leur choix, le nombre total des massifs, la vocation de la plantation et ses perspectives, l'évolution de la biodiversité.

Les apprenants se sont ensuite répartis en huit groupes de travail, pour mettre en pratique les connaissances théoriques dispensées en salle, sous la conduite des encadreurs du Service National de Reboisement (SNR). A ce titre, ils ont pu introduire les coordonnées GPS de départ, retrouver le point correspondant à la première placette, installation de la placette à travers les outils (boussole, double décimètre, ruban, le haga, etc), mensuration des arbres, analyse du sol, détermination du relief et la matière organique, etc.

Une restitution a été faite et les données de terrain ont servi le calcul effectif de la biomasse à partir des équations allométriques développées pendant la formation théorique.

### 10 concepts de projets pilotes formulés : Un exercice pédagogique et pratique.

Les organisateurs ont organisé un concours entre les différents pays et la CEFDHAC. C'était un exercice pédagogique mais pratique qui devaient permettre aux participants de travailler ensemble sur un sujet de leur choix avec des critères bien définis : (i) la pertinence du projet par rapport au contexte de la REDD+, (ii) le projet vise à renforcer les capacités de la société civile pour qu'elle puisse participer aux activités de lutte contre la déforestation et la dégradation ;(iii) la méthodologie d'intervention clairement définie (approche d'intervention ou cohérence du plan de mise en œuvre) ; (iv) la planification des activités réalistes (en fonction du contexte), (v) les activités démontrent une synergie avec les actions passées, en cours ou planifiées, (vi) les activités montrent une participation effective des parties prenantes, notamment les groupes marginalisés (femmes, jeunes, groupes sociaux minoritaires, etc.) et prennent en compte l'aspect genre, et (vii) les partenariats avec d'autres partenaires nationaux et internationaux impliqués dans la REDD et le MNV.

- **Cameroun** : Conservation des forêts et de la biodiversité ;
- **Congo** : Promotion de musées d'arbres centenaires et des forêts sacrées ;
- **Gabon** : Agroforesterie avec Andok à la périphérie EST de Libreville ;
- **Tchad** : Réduction de la dégradation des forêts et la déforestation par l'implantation de la ceinture verte autour de la ville d'ATI ;
- **Burundi** : renforcement des capacités des acteurs nationaux sur le système national de suivi forestier et sur le processus REDD+ ;
- **Sao Tome et Principe** : Programa de cooperação das Nações Unidas para a redução das emissões devido a desflorestação e a degradação das florestas nos países em desenvolvimento (ONU-REDD).
- **Guinée Equatoriale** : Gestion durable des forêts communautaires face aux effets des changements climatiques des villages : Ndjiaikom , Mbuibuigne ; et Selyes ;
- **Rwanda** : Mobilisation et implication active des parties prenantes au processus REDD+ ;
- **République Démocratique du Congo**: Gestion communautaire des forêts dans les territoires de Bolobo, Mushie, Kwamouth et Yumbi au Bandundu ;
- **CEFDHAC** : renforcement des capacités des parties prenantes de la CEFDHAC en matière de la REDD+ et changements climatiques.

Les résultats des trois meilleurs projets ont été donnés : Premier projet : Tchad, Deuxième : RDC et Troisième : Congo

Le Congo comme pays Hôte a témoigné d'un engagement politique sans précédent à travers une participation active du Ministre de l'Economie forestière et du développement durable à l'ouverture et à la clôture de l'université d'été et de l'engagement technique de la coordination nationale REDD. Ainsi, le Ministre rappelé que les administrations en charge des forêts de la sous-région ont déjà engagé des initiatives allant dans le sens de la REDD+ qui doivent être reconnues au niveau international comme le processus d'aménagement forestier et de la certification forestière. Le Congo souhaite que le processus REDD+ ne puisse pas être un processus financier spéculateur, mais celui-ci devra prendre en compte les initiatives qui sont prises et accomplies par les différents

Etats d'Afrique Centrale. La REDD+ devrait s'éloigner du processus de conservation stricte de la biodiversité, à l'instar des aires protégées, dans lequel il y a plus de privations pour les populations que des retombées positives ;

### Une forte contribution de la FAO sur les plans stratégiques, technique et de la Communication

A travers les interventions du Représentant de la FAO au Congo à l'ouverture et à la clôture, le rôle de la FAO qui consiste à apporter une assistance de qualité dans le cadre du projet systèmes de surveillance a été mise en exergue. La FAO a souligné son engagement à accompagner les pays pour mettre en place les Systèmes Nationaux de Surveillance des Forêts (SNSF) et de MNV avec une approche régionale pour les pays du Bassin du Congo à travers leur participation massive. Une unité de communication mise en place par l'Université a facilité la diffusion des messages clés aux niveaux nationale et international. Les outils de communication ont été ensuite diffusés auprès des participants.

### Vers une généralisation des Universités dans la sous-région

Les participants ont souhaité que cet exercice généralise dans l'avenir pour que les capacités sur les questions liées à la REDD+ chaque participant a reçu un certificat de participation. + et au MRV se renforcent.





# ETUDE SUR L'ÉLEVAGE DES POISSONS EN CAGE AU CAMEROUN



En dépit d'un fort potentiel pour le développement de l'aquaculture dont dispose le Cameroun afin de pallier le déficit en produits aquacoles, force est de constater que beaucoup reste à faire pour la promotion de ce secteur. A la demande du Gouvernement, la FAO a mené une étude pilote sur l'élevage en cage des poissons dont les résultats, s'ils s'avéraient concluants seraient de nature à booster l'offre en poissons au niveau du pays. L'atelier de restitution des principaux résultats obtenus suite à cette étude vient de se tenir à Yaoundé le 12 Juin dernier 2014. Il se dégage qu'en dépit de certaines difficultés relevées lors de cette étude notamment les problèmes de disponibilités en alevins en quantité suffisante et d'approvisionnement en certains équipements et provendes, l'élevage en cage des poissons se présente comme une des alternatives les plus crédibles à la relance du secteur de l'aquaculture au Cameroun. En guise de rappel, les activités suivantes ont été réalisées :

- Des données sur les ressources halieutiques d'eau ont été rassemblées en vue de l'évaluation des sites à haut potentiel pour la culture en cage ;
- Les acteurs de la culture en cage notamment les pêcheurs, les investisseurs potentiels et les agences de contrôle et suivi ont été identifiés ;
- Les plans d'eau potentiels ont été visités pour un meilleur choix de sites pilotes
- Le matériel nécessaire à l'élevage des poissons en cage dans les sites pilotes a été identifié et acquis.
- Une formation théorique et pratique sur la

fabrication, l'installation et l'empoissonnement des cages a été dispensée au profit des cadres de l'Administration et des pêcheurs.

S'agissant des ressources halieutiques d'eau douce, les données rassemblées ont montré que le pays a une faune piscicole très diversifiée. Il a été recensé environ 51 familles réparties en 163 genres et 550 espèces. Les principales espèces identifiées sont les suivantes: *Oreochromis niloticus* (tilapia), *Cyprinus carpio*, *Clarias gariepinus*, *Hétérobranchus longifilis*, *Hétérotis niloticus*, *Parachanna obscura*, *Hemichromis fasciatus*. Le tilapia *Oreochromis niloticus* et le silure *Clarias gariepinus* sont des espèces cultivées en priorité en raison de la maîtrise actuelle de leurs itinéraires techniques de production. La carpe commune (*Cyprinus carpio*) et le kanga (*Heterotis niloticus*) ou le poisson-vipère (*Parachanna obscura*) sont également cultivés. L'élevage des tilapias monosexes mâles n'est pas encore intensifié au Cameroun à cause des difficultés d'approvisionnement en alevins de tilapia de sexe mâle. La production artificielle d'alevins de tilapia mâles souffre encore de quelques lacunes au Cameroun si bien que seul le sexage manuel est pratiqué par quelques pisciculteurs avertis.





## 06 CONSEILS POUR JEÛNER SANS DANGER POUR LA SANTÉ

Les personnes qui suivent le ramadan, doivent suivre quelques recommandations pour faire le jeûne sans risque pour leur santé. Avant toute chose, il est indispensable de s'hydrater et de bien s'alimenter au cours de la période de rupture du jeûne. Voici 06 conseils pour passer un bon ramadan.

### 1) Ramadan : l'importance de bien s'hydrater

L'hydratation doit être le mot d'ordre de cette période de ramadan. Dès la rupture du jeûne, les usagers doivent boire en grande quantité. Chacun ne doit également pas oublier de s'hydrater juste avant la reprise du jeûne

### 2) Ramadan : une alimentation saine

Il vaut mieux privilégier une alimentation saine lors de la rupture du jeûne et ne pas se jeter sur les pâtisseries et sucreries qui, même en grande quantité, ne combleront pas la faim et perturberont l'organisme. La rupture du jeûne ne doit pas être synonyme de repas trop copieux. Non seulement un repas abondant perturberait l'organisme, mais en plus cela pourrait favoriser les troubles du sommeil. Avant de repartir pour une journée de jeûne, il est recommandé de consommer des fruits pour l'apport en vitamines et surtout des sucres lents tels que de la semoule et des céréales pour tenir tout au long de la journée. A ce titre, il est important de bien manger avant le lever du soleil.

### 3) Ramadan : le bon rythme à suivre

Même si le jeûne s'étend du lever au coucher du soleil, les usagers doivent essayer de faire trois repas au cours de la journée : le premier avant le lever du jour, le second à la rupture du jeûne et le troisième quelques heures (compter 2 ou 3 heures) après. Si cela est possible, une sieste peut s'imposer en début d'après-midi. La période estivale invite même davantage les usagers à s'initier à cette pratique afin de leur permettre de reprendre des forces pour le reste de la journée.

### 4) Ramadan: se prémunir du soleil

Il est conseillé d'éviter le soleil et la chaleur durant le mois du ramadan. Chacun doit privilégier les pièces fraîches à l'intérieur et l'ombre à l'extérieur pour ne pas s'affaiblir trop rapidement.

### 5) Ramadan : les personnes à risque

Les patients atteints de diabète sont invités à suivre régulièrement leur taux de glycémie, à s'hydrater en abondance et à fuir les sucreries pour réduire les risques sanitaires liés à cette période de jeûne. Les personnes fragiles souhaitant faire le ramadan, à savoir les femmes enceintes, les personnes âgées ou encore les patients atteints d'hypertension ou d'asthme, sont appelées à consulter leur médecin traitant dès le moindre signe anormal. Pour une plus grande sécurité, il est recommandé de se rendre chez son médecin avant et après le ramadan.

### 6) Ramadan : peu ou pas de sport

Même si la période du ramadan n'a aucune conséquence majeure sur la santé des usagers, il est important de réduire au maximum les efforts physiques. Les sportifs doivent notamment faire très attention à ne pas se surpasser durant le mois du ramadan.

Véronique Francine BANGA